



**Séance ordinaire du 16 octobre 2025**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CCAS  
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

---

Date de la convocation et de l'affichage : 9 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à 18h30, le conseil d'administration du CCAS de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire.

<b>Nom complet</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents représentés</b>	<b>Absents excusés</b>	<b>Nom du mandataire le cas échéant</b>
Martine BANNAY-CODET	x			
Aline CHAPUIS	x			
Patrick CHAPUIS	x			
Laure COMBAZ			x	
Yvette CUNILLERA	x		x	
Régine DUCRET				
Daniel GALLET	x			
Chantal GIRAUD	x			
Jean-Marie GUILLOT	x			
Caroline LEVANNIER		x		Martine BANNAY CODET
Mireille PIEROTTO			x	
Bernadette PIROCHE	x			
Jean-Luc PLAGNOL	x			
Jean-Paul VADEL	x			
Gérard VEILLET			x	
Franck VILLAND		x		Daniel GALLET
Joëlle VUILLERME	x			

La séance débute à 18h30

Le quorum est atteint : 11 membres présents, 2 pouvoirs.

**1. Approbation du PV de la séance du 13 mai 2025**

Le PV de la séance du 13 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Aides

Délibération CCAS 16102025D01 : Madame [REDACTED] a demandé un soutien financier suite au décès de son conjoint.

En l'absence d'éléments permettant l'étude de cette demande, la délibération est enlevée de l'ordre du jour.

Délibération CCAS 16102025D02 : Martine Bannay Codet expose la situation de Madame [REDACTED] en difficulté financière malgré une bonne gestion de son budget. Après échange avec Madame [REDACTED] et son assistante sociale, Madame Bannay Codet propose au Conseil de verser à Madame [REDACTED] la somme de 1365 euros pour régler une partie de ses dettes d'eau pour lesquelles elle demandera par la suite l'établissement d'un échéancier de paiement auprès du Trésor Public.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** une aide financière de 1365 euros à Madame [REDACTED]

Délibération CCAS 16102025D03 : Madame [REDACTED] confrontée actuellement à des difficultés financières suite à des frais imprévus dans un budget déjà limité, a sollicité le soutien du CCAS.

Martine Bannay Codet expose les éléments en sa possession au Conseil et propose le versement d'une aide de 200 euros dans un premier temps, en émettant le souhait de rencontrer par la suite Madame [REDACTED] pour établir un état des lieux précis de sa situation.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** une aide financière de 200 euros à Madame [REDACTED].

Délibération CCAS 16102025D04 : L'assistante sociale de l'hôpital Léon Berard a contacté le CCAS pour demander une participation pour l'installation d'une télé alarme pour Madame [REDACTED]. Madame Bannay Codet évoque son entretien avec la fille de Madame [REDACTED] qui a mis en place entretemps une surveillance par le biais d'une montre connectée.

La délibération est enlevée de l'ordre du jour.

## 3. Points divers

- Madame Bannay Codet expose le nombre de domiciliations auprès du CCAS : actuellement au nombre de 6 mais il y en a 4 qui sont renouvelées d'année en année. Certaines arrivent à terme : un message leur a été transmis pour voir si le renouvellement était envisagé ou si nous mettions fin à la domiciliation.
- Madame Bannay Codet précise qu'en dépit de l'information transmise sur les réseaux de communication (affiches dans les mairies et dans la commune, bulletin, site, panneaux lumineux...) et la météo plutôt chaude de l'été, il n'y a eu que deux inscrits au Registre Communal des Personnes Vulnérables.
- Organisation du Repas des ainés à la Montgrabelle le dimanche 7 décembre :
- Le traiteur AYET sera en charge de la préparation des repas.

- L'animation sera assurée par la compagnie Choryphée.
- Point sur les participations à la mise en place le samedi 6 décembre et au service le dimanche 7.
- Au vu des calendriers d'occupation de salle déjà bien remplis, une date en décembre 2026 est déjà fixée (le 6). A voir si le prochain conseil souhaitera la maintenir.
- Organisation du repas des ainés à Francin le dimanche 11 janvier :
  - Le traiteur AYET sera en charge de la préparation des repas.
  - L'animation sera assurée par Soif de Zic
  - Au vu des calendriers d'occupation de salle déjà bien remplis, une date en janvier 2027 est déjà fixée (le 17). A voir si le prochain conseil souhaitera la maintenir.
- Les colis pour les ainés seront préparés cette année par la Ferme de la Ramée et distribués entre le 15 et le 20 décembre.

Les invitations sont prêtes, l'envoi sera effectué la semaine du 20 octobre.

Retour attendu des inscriptions pour les repas et les colis fixé au 14 novembre.

- Arbre de Noël des enfants le 14 décembre 2025 à la Montgrabelle avec la Compagnie Artiflette « le cirque à moi tout seul » La date du 20 décembre 2026 est retenue pour l'an prochain.

La réunion se termine à 20h00.

La date de la prochaine réunion n'est pas arrêtée et sera fixée en fonction de la date de vote du budget communal.

La vice-présidente du CCAS  
Martine BANNAY CODET

